

ANTOINE WEISSENBACHER ARCHITECTURE WORKSHOP

L'AGENCE





Nicolas ANTOINE et Charlotte WEISSENBACHER, architectes DE HMONP, ont tous deux effectué leur formation à l'ENSA de Toulouse. C'est à Paris qu'ils ont ensuite fait leurs débuts dans la profession, respectivement chez ARCHI 5, et Jacques Ferrier architectures.

L'agence AWAW, née de leur association, a vu le jour en Nouvelle-Calédonie. Depuis sa création en 2011, la société a gagné la confiance de nombreux acteurs publics de ce Pays d'Outre-mer, et s'est vu confier la réalisation de projets d'envergure, qui marquent aujourd'hui le paysage calédonien. Attachés à respecter au mieux les modes de vie et particularités culturelles de ce territoire, les deux architectes ont, durant dix ans, conçu des bâtiments tournés vers l'extérieur, la nature, mais surtout vers l'avenir, pour la jeune génération calédonienne, dans le contexte de mutation profonde, économique et sociale, qu'elle traverse.

Qu'il s'agisse d'équipements sociaux, médicaux ou culturels, de bâtiments d'enseignement ou d'institutions étatiques, les choix architecturaux et méthodes de conception de l'agence ont toujours fait l'objet d'une réflexion globale, mêlant aux enjeux programmatiques et fonctionnels, des objectifs affirmés de développement durable. Tous les projets sont issus d'une conception bioclimatique, s'attachant au respect du site, de son environnement, au confort d'usage et à la limitation du recours aux énergies artificielles. Dans un contexte climatique comme celui de ce pays insulaire du Pacifique, la protection solaire et le rafraîchissement naturel demeurent les premiers atouts d'un édifice bien pensé.

Si cette philosophie est particulièrement adaptée dans les régions tropicales, elle n'en est pas moins applicable, voire incontournable, dans nos contrées occidentales au climat tempéré. Le réchauffement climatique, ses causes mais aussi ses conséquences sur le confort, sont autant de raisons de recourir à une architecture « du bon sens », qui s'adapte à son environnement, sait en exploiter au mieux les avantages, et s'en protéger le cas échéant.

En 2021, l'agence AWAW s'établit à Toulouse, ville à laquelle les deux gérants sont très attachés, notamment pour y avoir étudié. Ils entendent réaliser, en France, des projets toujours plus responsables, et attentifs aux enjeux, sociaux, économiques et environnementaux inhérents à notre époque.

MOYENS HUMAINS



ANTOINE WEISSENBACHER ARCHITECTURE WORKSHOP



Nicolas ANTOINE - Architecte DEHMO np - Cogérant associé
N° Ordre des architectes - Conseil régional d'Occitanie : 088289 / Conseil régional du Pacifique Sud-Ouest : 95

Formation / Diplômes :

- 2021 :** Certification à venir : BIM management
par Le Moniteur Formation (formation de fin mai à début juillet)
- 2021 :** Certification : Construction en terre crue
par MOOC Bâtiment durable
- 2021 :** Certification : BIM Archicad niveaux 1 et 2
par Centre de formation ABVENT (formation niveau 2 en juin)
- 2009 :** Diplôme : Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre en nom propre
à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse
- 2008 :** Diplôme : Architecte diplômé d'Etat
à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse
- 2002 :** Diplôme : Baccalauréat Série STI génie civil - Mention Bien
au Lycée Jules Garnier à Nouméa

Parcours professionnel :

- 2021 - à aujourd'hui :** AWAW - Toulouse
Architecte - cogérant associé et fondateur
- 2012 - à aujourd'hui :** AWAW - Nouméa
Architecte - cogérant associé et fondateur
- 2010 - 2012 :** AAA - Nouméa
Architecte - gérant fondateur
- 2009 - 2010 :** ARCHI 5 - Paris
Architecte salarié
- 2008 - 2009 :** Bellouard et Montlaur - Toulouse
Formation HMO np

Compétences spécifiques :

Suivi de chantier
Gestion des marchés publics
Economie de la construction
Conception bioclimatique des bâtiments
Synthèse technique
Modélisation 3D et rendus d'images perspectives
Modélisation BIM
En cours de formation BIM management



ANTOINE WEISSENBACHER ARCHITECTURE WORKSHOP



Charlotte WEISSENBACHER - Architecte DEHMO np - Cogérante associée

N° Ordre des architectes - Conseil régional d'Occitanie : 088288 / Conseil régional du Pacifique Sud-Ouest : 100

Formation / Diplômes :

- 2021 :** Certification à venir : RE 2020 préparation à la nouvelle réglementation environnementale par MOOC Bâtiment durable et le CSTB (formation en octobre-novembre)
- 2021 :** Certification à venir : Le Réemploi : Matières à bâtir par MOOC Bâtiment durable (formation en mai-juin)
- 2021 :** Certification à venir : Le BIM dans le processus de Moe (Blended-learning) par Le Moniteur Formation (formation en juillet)
- 2021 :** Certification : BIM Archicad niveaux 1 et 2 par Centre de formation ABVENT (formation niveau 2 en juin)
- 2009 :** Diplôme : Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre en nom propre à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse
- 2008 :** Diplôme : Architecte diplômée d'Etat à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse
- 2007 :** Prix : Concours REA XII à Erevan (Arménie) - 1er prix du workshop avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse
- 2002 :** Diplôme : Baccalauréat Série S - Mention Bien au Lycée Pierre de Fermat à Toulouse

Parcours professionnel :

- 2021 - à aujourd'hui :** AWAW - Toulouse
Architecte - cogérante associée et fondatrice
- 2012 - à aujourd'hui :** AWAW - Nouméa
Architecte - cogérante associée et fondatrice
- 2011 - 2012 :** Mairie de Nouméa - Secrétariat général
Architecte - Responsable du projet «RESPIRE»
- 2008 - 2010 :** Jacques Ferrier architectures - Paris
Formation HMO np puis Architecte salariée

Compétences spécifiques :

Gestion des marchés publics
Economie de la construction
Conception bioclimatique des bâtiments
Synthèse technique
Modélisation BIM
En cours de formation processus Moe BIM

**RÉFÉRENCES
PROJETS RÉALISÉS**

MUSEE DU BAGNE

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 2 / 2 0 1 7

Nature de l'opération : Construction d'un Musée du Bagne sur le site de l'ancienne boulangerie du bagne à Nouville

Maîtrise d'ouvrage : Province Sud

Mission / Rôle : Mission complète / architecte mandataire

Surfaces : 900 m2 SHON

Montant de l'opération : 180 000 000 XPF / 1 050 000 €



MAISON TISSOT

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 3 / 2 0 1 4

Nature de l'opération : Extension et rénovation d'une maison individuelle, aménagements extérieurs

Maîtrise d'ouvrage : Particulier

Mission / Rôle : Mission complète / architecte mandataire

Surfaces : 150 m2 SHON

Montant de l'opération : 23 000 000 XPF / 192 000 €



FOYER DE L'ENFANCE

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 3 / 2 0 1 6

Nature de l'opération : Construction d'un Centre d'hébergement pour enfants placés à Dumbéa-Sur-Mer

Maîtrise d'ouvrage : Province Sud

Mission / Rôle : Mission complète / architecte mandataire

Surfaces : 2 163 m2 SHON

Montant de l'opération : 550 000 000 XPF / 3 200 000 €



MAISON DE SANTE

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 3 / 2 0 1 6

Nature de l'opération : Construction d'un Centre médico-social de proximité à Dumbéa-Sur-Mer

Maîtrise d'ouvrage : Province Sud

Mission / Rôle : Mission complète / architecte mandataire

Surfaces : 520 m2 SHON

Montant de l'opération : 150 000 000 XPF / 875 000 €



PNT DE L'UNIVERSITÉ

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 5 / 2 0 1 8

Nature de l'opération : Construction du Pôle Numérique et Technologique de l'Université de Nouvelle Calédonie

Maîtrise d'ouvrage : Ministère de l'éducation / UNC

Mission / Rôle : Mission complète / architecte mandataire

Surfaces : 3 600 m² SHON

Montant de l'opération : 1 250 000 000 XPF / 7 300 000 €



TRIBUNAL DU COMMERCE

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 5 / 2 0 2 0

Nature de l'opération : Construction du Tribunal Mixte du Commerce sur le site du Palais de Justice de Nouméa

Maîtrise d'ouvrage : Ministère de la justice / Cour d'appel de Nouméa

Mission / Rôle : Mission complète / architecte (BET mandataire)

Surfaces : 335 m² SHON

Montant de l'opération : 120 000 000 XPF / 500 000 €



CENTRE DE RESTAURATION

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 8 / 2 0 2 1
chantier en cours

Nature de l'opération : Construction d'un Centre de Restauration Unique pour le Casernement de Plum

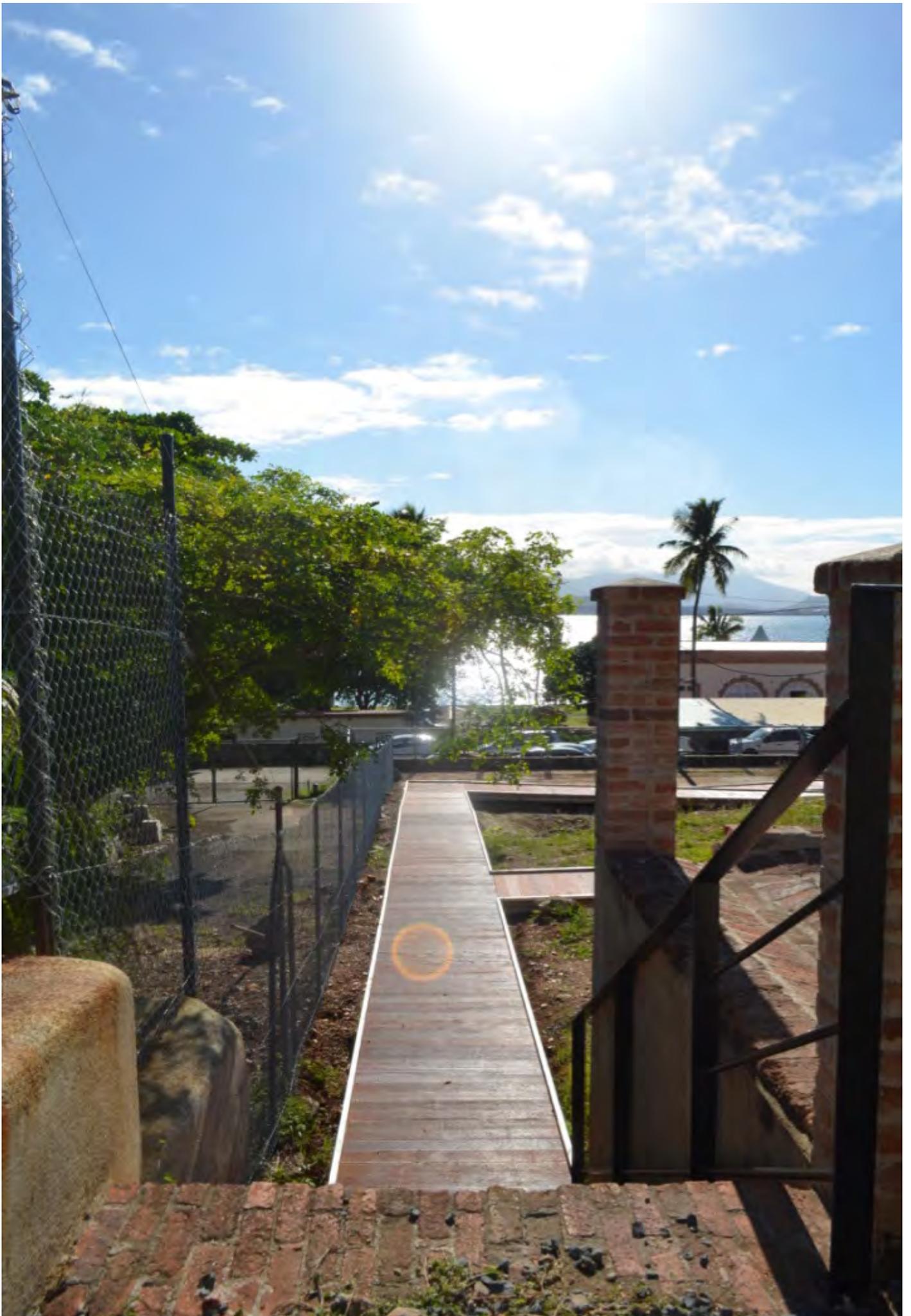
Maîtrise d'ouvrage : Ministère des armées / Dir. d'infra. de la Défense

Mission / Rôle : Mission complète / architecte mandataire + OPC

Surfaces : 2 100 m² SHON

Montant de l'opération : 790 000 000 XPF / 4 000 000 €





Nature de l'opération : Construction d'un Musée du Bagne sur le site de l'ancienne boulangerie du bagne à Nouville

Maîtrise d'ouvrage : Province Sud

Mission / Rôle : Mission complète / architecte mandataire

Surfaces : 900 m2 SHON

Montant de l'opération : 180 000 000 XPF / 1 050 000 €

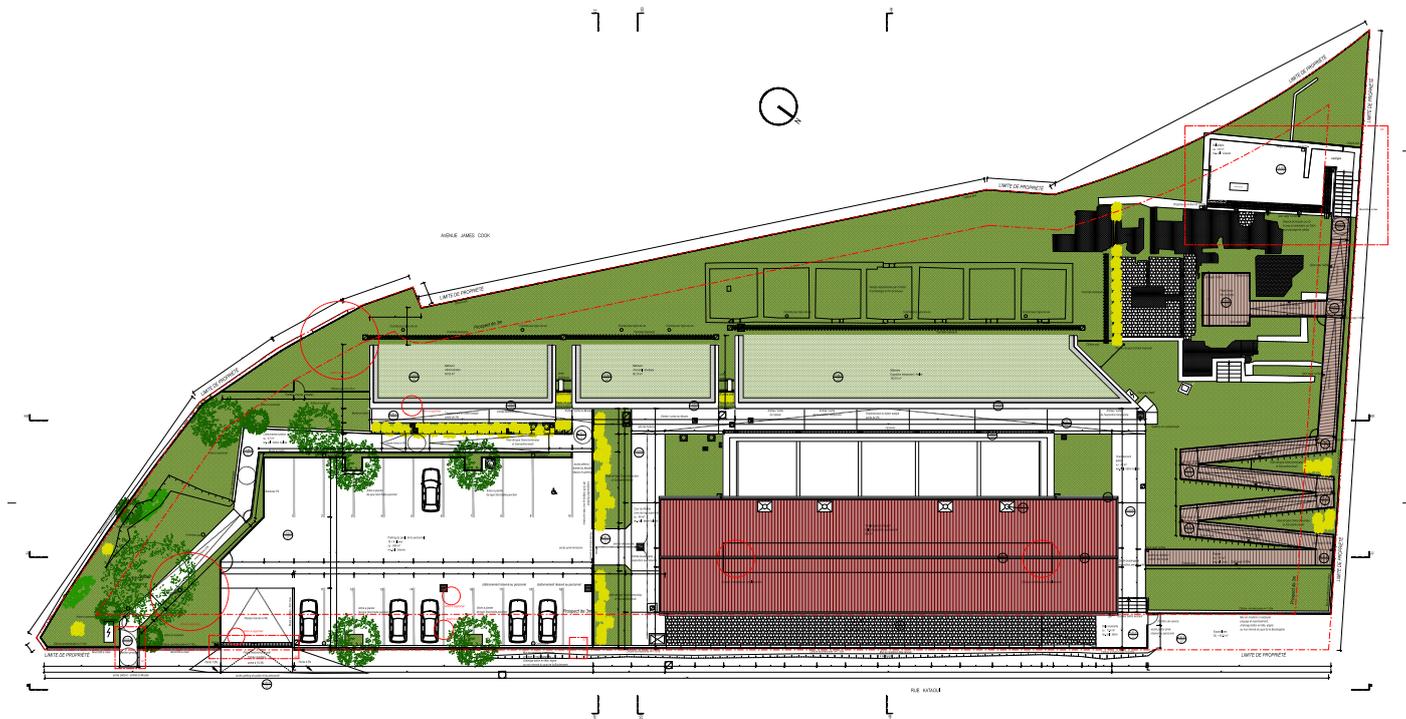


Le projet de « Musée du Bagne », porté par l'Association Témoignage d'Un Passé, et financé par la Province Sud de Nouvelle-Calédonie, est né de l'opportunité de restaurer l'Ancienne Boulangerie du Bagne, située dans le cœur historique de « l'île Nou » à Nouméa, et d'y voir regroupés et exposés les nombreux objets d'époque et vestiges témoins de l'histoire des bagnards.

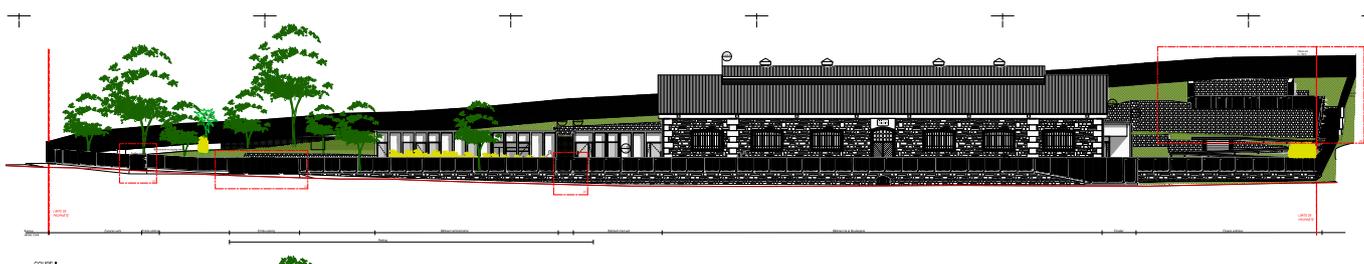
La Boulangerie étant classée « Monument Historique », elle a, dans le cadre du projet de Musée, et en vue d'en abriter l'exposition permanente, été restaurée à l'identique et mise aux normes ERP. L'agence AWAW en a également conçu la scénographie, en collaboration avec le Muséographe Christophe Delorme et l'historien Louis-José Barbançon.

Le Musée comptait par ailleurs 3 autres entités fonctionnelles : L'accueil/billetterie, l'administration et la salle d'exposition temporaire. Ces trois bâtiments neufs, pour ne pas contrarier la visibilité offerte au public de l'ancienne Boulangerie depuis les alentours, ont été semi-enterrés, profitant du dénivelé important formant l'arrière-plan de la parcelle. Végétalisés en toiture, et n'offrant qu'une façade visible, dont le rythme vertical formé par la structure métallique noire n'est pas sans rappeler les barreaux des cellules du Bagne, les bâtiments annexes s'éffacent également au profit des espaces extérieurs, qui riches en vestiges archéologiques, ont conduit à l'aménagement d'un parcours muséal à ciel ouvert.

Faute de moyens, et suite à des fouilles complémentaires sur le site ayant mené à la découverte de nouveaux vestiges, le projet de Musée a finalement été arrêté en début de travaux, et seule la rénovation de la Boulangerie et les aménagements extérieurs ont été réalisés, dans l'attente de nouvelles décisions.



01



02

01 Plan de masse

06 Mobilier scénographique

11 Belvédère

02 Façade «urbaine»

07 Ruines / Expo à ciel ouvert

03 Les ruines / chemin de ronde

08 Mobilier scénographique

04 Côté jardin

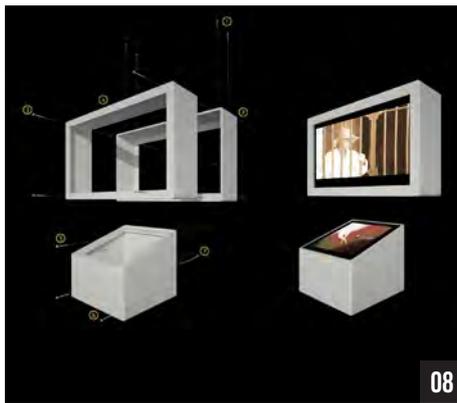
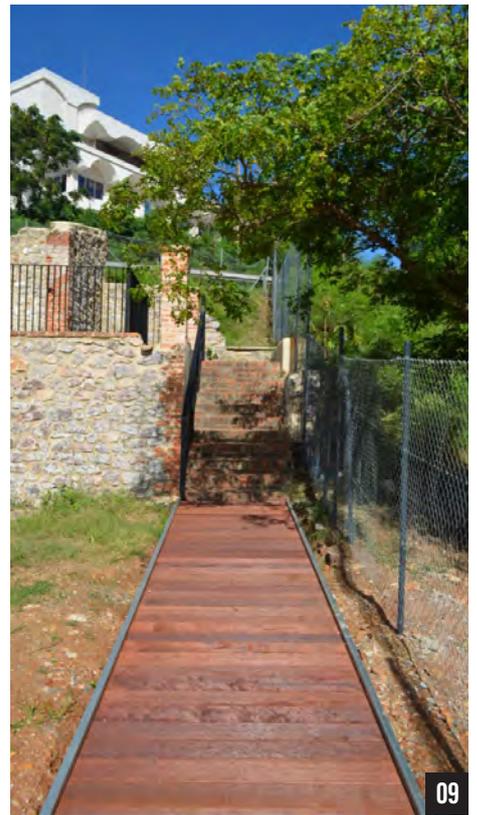
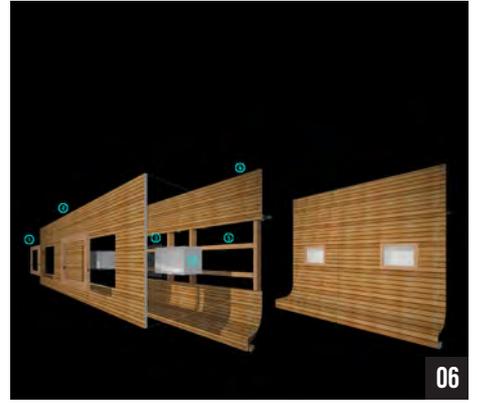
09 Accès au belvédère / Sentier des bagnards

05 Chemin de ronde / exposition temporaire

10 Exposition permanente «Boulangerie»



03





Nature de l'opération : Construction d'un Centre d'hébergement pour enfants placés à Dumbéa-Sur-Mer

Maîtrise d'ouvrage : Province Sud

Mission / Rôle : Mission complète / architecte mandataire

Surfaces : 2 163 m2 SHON

Montant de l'opération : 550 000 000 XPF / 3 200 000 €



Dumbéa-sur-Mer, plus grande ZAC de France, a engendré pour la ville de Dumbéa, et plus largement pour l'agglomération du Grand Nouméa, un accroissement démographique considérable. C'est dans ce contexte que la Commune et la Province Sud ont lancé nombre de projets d'équipements, sociaux, culturels, médicaux... dont l'opération de construction d'un « Foyer de l'Enfance », ayant pour vocation l'accueil et l'hébergement d'enfants et adolescents rencontrant des difficultés familiales ou comportementales.

Le Foyer comprend donc naturellement des unités d'hébergement, au nombre de 5, réparties par tranches d'âge et par sexe. Mais également un bâtiment administratif dédié à la gestion du Foyer, et un bâtiment logistique regroupant cuisines collectives et blanchisserie. Le site est agrémenté d'un grand terrain de sports, d'un « faré », ainsi que de jardins pédagogiques, ces espaces extérieurs de détente et de loisir occupant une plateforme haute, qui surplombe le reste de la parcelle et jouit d'une vue sur le littoral.

Les bâtiments, eux, sont traités à l'instar de grandes maisons, dont ils réinterprètent l'archétype, afin d'en faciliter l'appropriation, et d'offrir à leurs occupants un sentiment d'appartenance à une grande famille.

Ils ont surtout été étudiés pour assurer aux usagers un confort optimal sans le moindre recours, dans les unités d'hébergement, à la climatisation. Pour ce faire, l'accent a été porté sur un rafraichissement efficace par ventilation naturelle des locaux, qui se veulent tous traversants, une isolation importante de la toiture, une ventilation des parois extérieures au moyen d'une double-peau ajourée en tôle ondulée perforée, ainsi que la protection des ouvertures au rayonnement direct, adaptée aux différentes expositions des bâtiments.

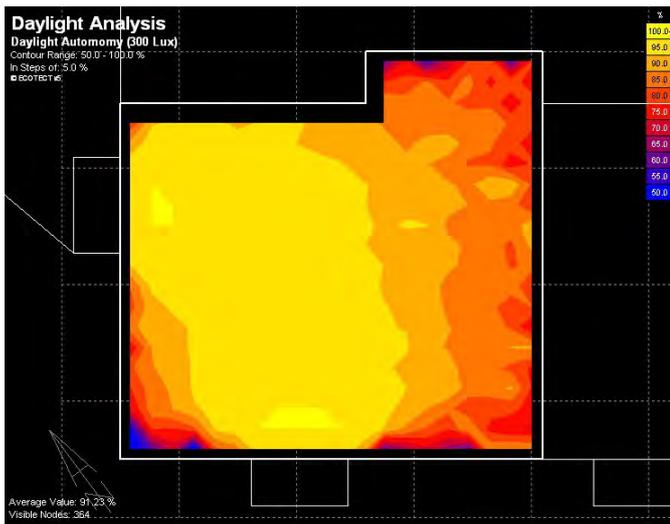


Données environnementales - la lumière naturelle :

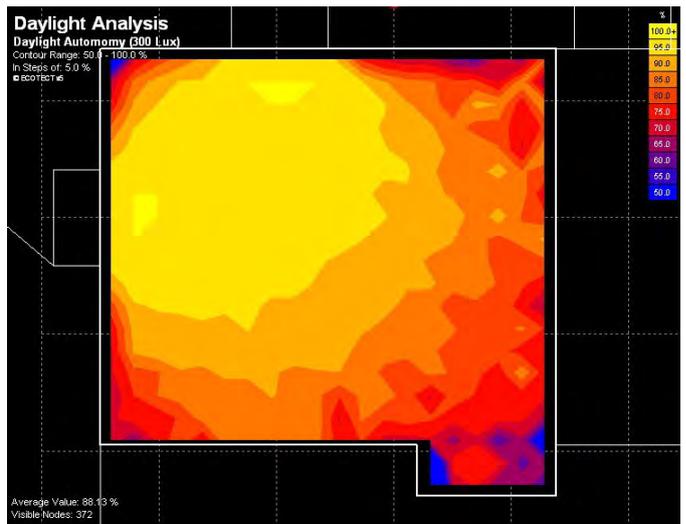
Tableau 1: Éclairage naturel des locaux

| Local type | Ap (m²) | Av (m²) | Av/Ap | FLJ | Taux d'autonomie* |
|-------------------------------|---------|---------|-------|---------------|-------------------|
| MDS accueil | 53,2 | 11,8 | 22 % | 7,5 % | 99 % |
| MDS Bureau type | 15 à 18 | 2 à 2,3 | 13 % | 2,6 % à 3,4 % | 80 % à 88 % |
| FDE bureau direction | 15,1 | 2,2 | 15 % | 3,3 % | 88 % |
| FDE Bureau secrétariat | 12,0 | 2,2 | 18 % | 3,8 % | 92 % |
| FDE bureau directeur adjoint | 12,9 | 2,2 | 17 % | 3,8 % | 91 % |
| FDE bureau psychologue | 12,0 | 2,2 | 18 % | 4,1 % | 93 % |
| FDE Bibliothèque pré ado | 35 | 6,4 | 18 % | 2,9 % | 82 % |
| FDE Salle d'activités pré Ado | 36 | 5,2 | 14 % | 2,3 % | 79 % |

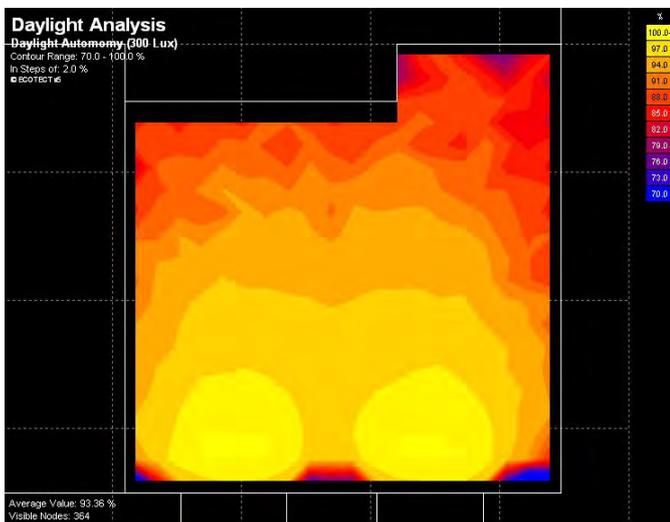
(*) le taux d'autonomie en lumière naturelle est une moyenne annuelle calculée entre 7h30 et 16h00 pour un éclairage à 300 lux d'un plan de travail situé à 70 cm de hauteur sauf indications contraires.



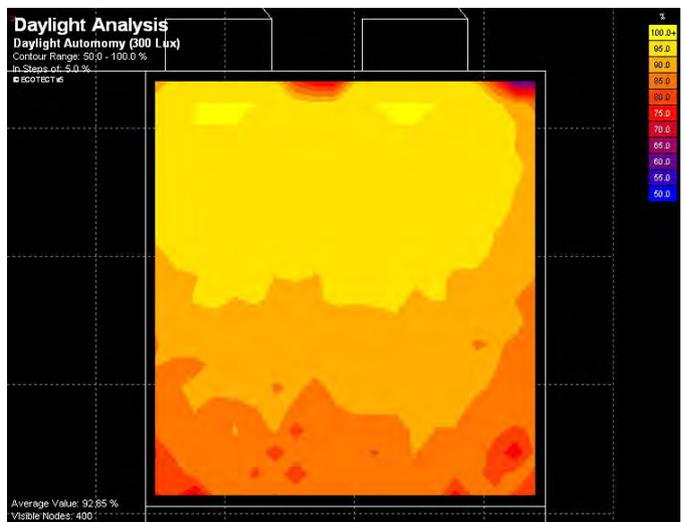
FDE – Bureau directeur adjoint



FDE – Bureau directeur



FDE – Bureau psychologue

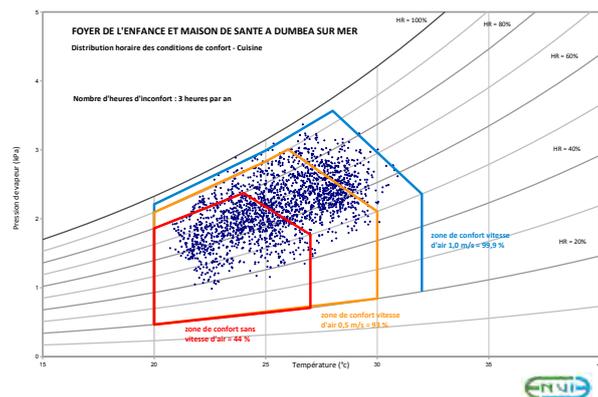
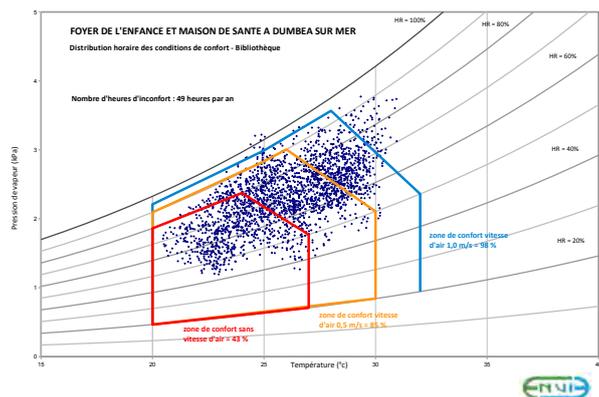
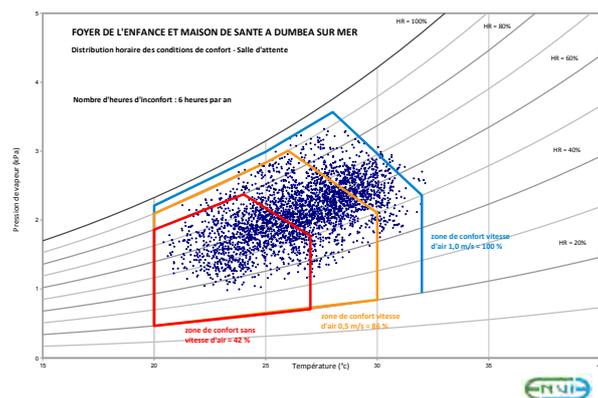
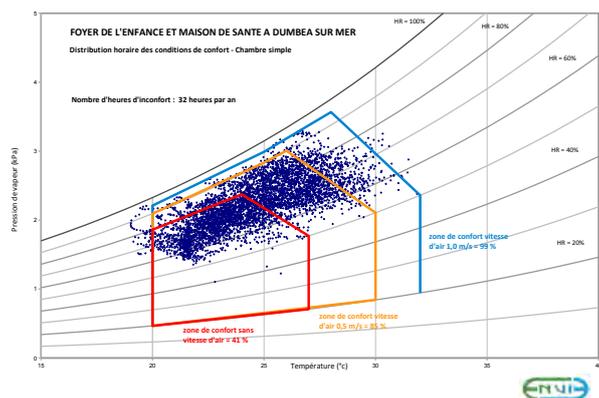


FDE – Secrétariat

Données environnementales - le confort thermique :

Tableau 2: Résultats des STD en terme de temps de confort

| | Durée d'inconfort | Zone de confort | | |
|---------------------|-------------------|--------------------|-------------------------|-----------------------|
| | h/an | sans vitesse d'air | vitesse d'air = 0,5 m/s | vitesse d'air = 1 m/s |
| Lingerie | 26 | 35% | 78% | 99% |
| Cuisine | 3 | 44% | 93% | 100% |
| Chambre double | 27 | 43% | 88% | 99% |
| Chambre simple | 32 | 41% | 85% | 99% |
| Bibliothèque | 49 | 43% | 85% | 98% |
| Salle d'activité | 110 | 31% | 73% | 95% |
| Salon | 49 | 30% | 66% | 98% |
| Salle d'attente MDS | 6 | 42 % | 86 % | 100 % |



Données environnementales - Un chantier avec label :





ATTESTATION DE MAITRISE D'OEUVRE

Direction de l'Équipement

1, rue E. Unger - Vallée du Tir
B.P. H4 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. : 27-28-11 - Fax : 27-77-37

Nouméa, le

MAITRE D'OUVRAGE : province Sud - Représenté par : la directrice de l'équipement

COORDONNEES DU PRESTATAIRE

Raison sociale : AW ARCHITECTURE WORKSHOP
Adresse : 2, rue du Général Gallieni
Téléphone : 23.97.80

Nom du représentant : Nicolas ANTOINE
Code postal : 98800 Ville : Nouméa

INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

Nom du chantier : Foyer de l'enfance et maison de la santé
Commune : Dumbéa sur mer
Surfaces neuves (fonctionnelles) : 2 672m² Surfaces existantes traitées : 0m² Rénovation Restructuration.
Descriptif sommaire : Construction d'un foyer de l'enfance et de la maison de la santé à Dumbéa sur mer
Conditions particulières : Groupement d'entreprises, AW ARCHITECTURE WORKSHOP Mandataire

INTERVENTION DU PRESTATAIRE

- Mandataire/cocontractant du groupement de maîtrise d'œuvre
 Prestataire en charge de :

III. Compétences exercées Légende = A : en charge principale de cette compétence B : assiste le cocontractant principal dans cette compétence

| Ordre et nom des contractants | 1 ^{er} co-contractant Mandataire AW architecture workshop | 2 ^e co-contractant AB INGÉNIERIE | 3 ^e co-contractant BECARE | 4 ^e co-contractant ENVIE | 5 ^e co-contractant PAYSAGE CONCEPT | 6 ^e co-contractant GEOTECH NC |
|--|---|--|---|--|--|---|
| 1. Coordination synthèse des PEOI | A | B | B | | B | |
| 2. Planification interventions cocontractants | A | B | B | B | B | B |
| 3. Terrassements | B | A | | | B | |
| 4. VRD | B | A | | | B | |
| 5. Structures | B | A | | | | |
| 6. Géotechnique | | | | | | A |
| 7. Électricité courants forts | B | A | | | | |
| 8. Électricité courants faibles téléphonie et informatique | B | A | | | | |
| 9. Sécurité ERP | B | A | | | | |
| 10. Accessibilité handicapés | A | | | | | |
| 11. Économies d'énergie | B | | B | A | | |
| 12. Thermique - Ventilation - Climatisation | B | | A | | | |
| 13. Cuisine collective | B | | A | | | |
| 14. Acoustique | A | | | | | |

Durée des études : 44 semaines

— Début : 17/03/2014 - Fin (AO) : 23/01/2015

Durée des travaux : 18 mois

— Début : 29/07/2015 - Fin : 23/01/2017

Estimation des travaux : (initiale / APS)

- APS : 781 MF TTC
- DCE : 718 MF TTC

Montant du marché de travaux :

- initial : 659 MF TTC
- final : 689 MF TTC

Montant des études :

- initial : 68 571 300 F TTC
- final : 69 951 000 F TTC

Montant des pénalités de maîtrise d'œuvre : 0 F TTC

: Retard Coût d'objectif

APPRECIATION DES PRESTATIONS

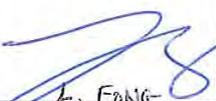
(cocher la case correspondante sachant que la note 1 correspond à très insatisfaisant et celle de 10 à très satisfaisant)

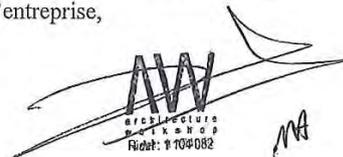
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| Respect du programme : | | | | | | | | X | | |
| Qualité technique des études : | | | | | | | X | | | |
| Respect des délais d'études: | | | | | | | | X | | |
| Respect de l'enveloppe : | | | | | | | | X | | |
| Suivi, contrôle qualité travaux : | | | | | | | X | | | |
| Suivi des avis du contrôleur technique : | | | | | | | | X | | |
| Résolution des aléas de chantier : | | | | | | | | X | | |
| Réactivité générale / anticipation : | | | | | | | | X | | |
| Contrôle des décomptes : | | | | | | | X | | | |
| Traitement des TS / avenants : | | | | | | | X | | | |
| Relations avec le maître d'ouvrage : | | | | | | | | | X | |

Autres commentaires/précisions : Maître d'œuvre présent, volontaire et à l'écoute. Bon relationnel avec la maîtrise d'ouvrage.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.
Pour la direction de l'équipement,

Reçu notification le : 31.01.18,
Pour l'entreprise,

| | | |
|--|--|--|
| Rédigé par :  L. FANG | Validé par :  S. ROBERT | Visa Direction :  B. JOUAN-LIGNÉ |
|--|--|--|

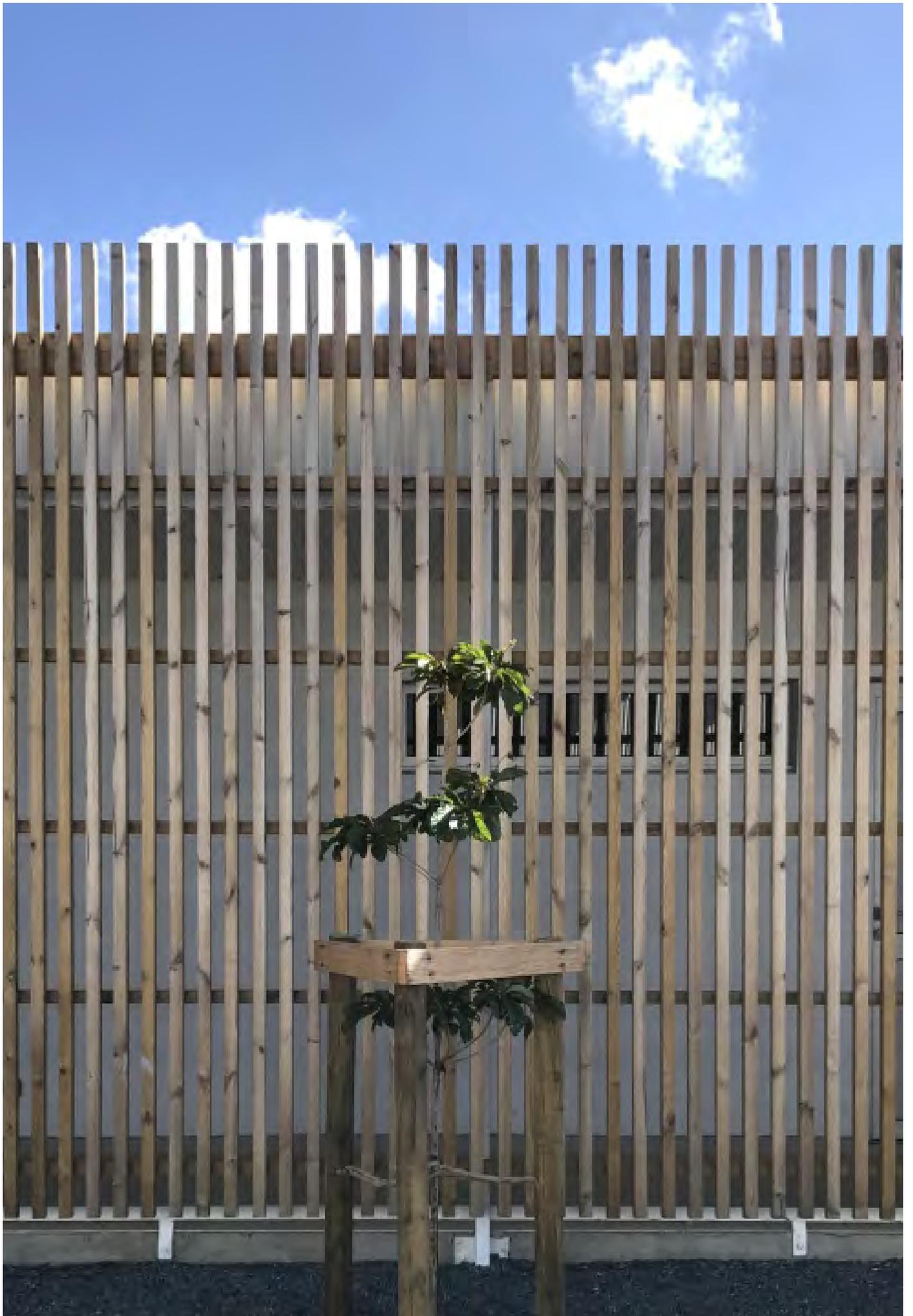

AW
ARCHITECTURE
D'ÉQUIPEMENT
RUE DE LA
FIDELITE 11000 DREUX

Observations éventuelles du prestataire :

.....

.....

.....



Nature de l'opération : Construction d'un Centre médico-social de proximité à Dumbéa-Sur-Mer

Maîtrise d'ouvrage : Province Sud

Mission / Rôle : Mission complète / architecte mandataire

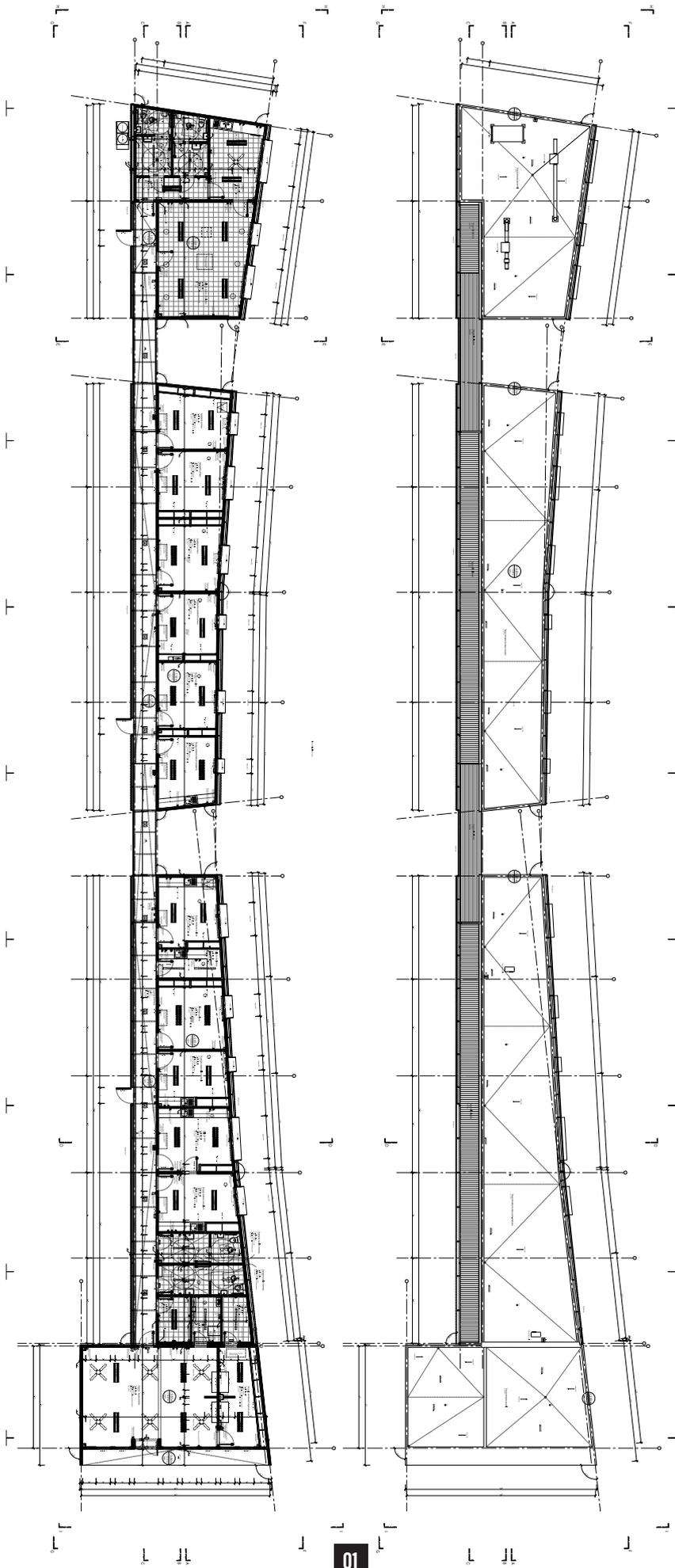
Surfaces : 520 m2 SHON

Montant de l'opération : 150 000 000 XPF / 875 000 €



La Maison de Santé de Dumbéa-sur-Mer, qui est attenante au Foyer de l'Enfance avec lequel elle mutualise son parking, ne disposait que d'une bande de terrain étroite et longue, présentant un léger dénivelé, et formant la façade urbaine de l'îlot. Passé l'accueil et le grand espace d'attente qui s'ouvrent sur un parvis public paysagé, les différentes salles de consultation ou de soins y sont donc agencées en enfilade, et distribuées au moyen d'une coursive extérieure, qui leur permet d'être ainsi traversantes, et de bénéficier d'une bonne ventilation naturelle. Pour permettre une implantation du projet des plus respectueuses du terrain naturel, cette coursive présente quelques rampes de très faible pente, pour atteindre les différents bâtiments, qui ont été distingués suivant les pôles fonctionnels de l'équipement (médical, puis social, et enfin locaux du personnel). A l'endroit de ses rampes, des césures aménagées en patios paysagés, forment autant de respirations rythmant la façade principale. Cette dernière s'ouvre sur un grand boulevard, en cours d'aménagement, qui doit accueillir sous peu le nouveau TCSP mis en place dans l'agglomération nouméenne, et par là même proposer, en plus des voies en site propre, de grands trottoirs arborés, et une piste cyclable. La confidentialité et l'intimité étant de mise pour des locaux médicaux, le bâtiment s'est paré d'une double-peau en bois ajourée, qui joue également un rôle important dans la régulation thermique de l'équipement.

A l'instar du Foyer de l'Enfance, cette opération a fait l'objet d'une démarche bioclimatique, et de simulations en éclairage naturel, simulations thermiques-dynamiques et autres, visant le moindre recours aux technologies pour le confort de ses usagers.



01

- 01** Plan de niveau
- 02** Plan de masse
- 03** Circulation - rue intérieure
- 04** Vue d'ensemble
- 05** Façade avant sur rue
- 06** Façade d'entrée
- 07** Façade arrière sur parking
- 08** Accueil / Salle d'attente
- 09** Circulation - rue intérieure



03



04



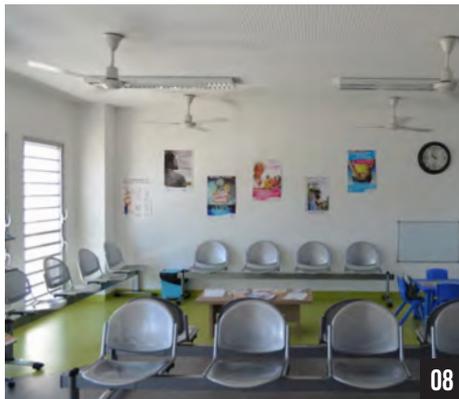
05



06



07



08



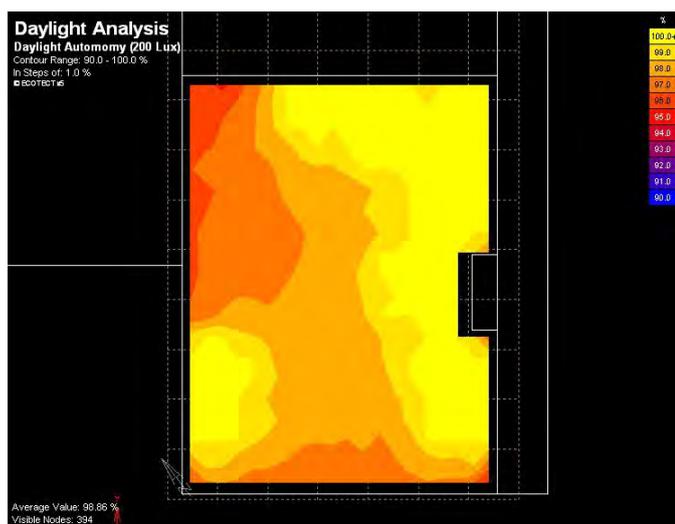
09

Données environnementales - la lumière naturelle :

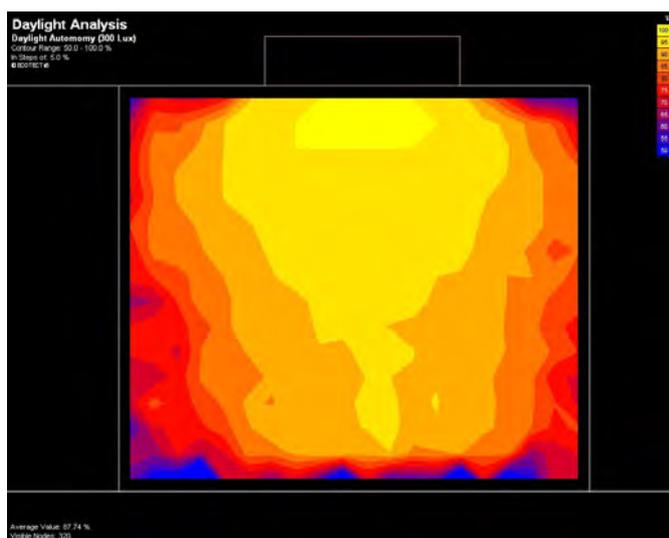
Tableau 1: Éclairage naturel des locaux

| Local type | Ap (m²) | Av (m²) | Av/Ap | FLJ | Taux d'autonomie* |
|-------------------------------|---------|---------|-------|---------------|-------------------|
| MDS accueil | 53,2 | 11,8 | 22 % | 7,5 % | 99 % |
| MDS Bureau type | 15 à 18 | 2 à 2,3 | 13 % | 2,6 % à 3,4 % | 80 % à 88 % |
| FDE bureau direction | 15,1 | 2,2 | 15 % | 3,3 % | 88 % |
| FDE Bureau secrétariat | 12,0 | 2,2 | 18 % | 3,8 % | 92 % |
| FDE bureau directeur adjoint | 12,9 | 2,2 | 17 % | 3,8 % | 91 % |
| FDE bureau psychologue | 12,0 | 2,2 | 18 % | 4,1 % | 93 % |
| FDE Bibliothèque pré ado | 35 | 6,4 | 18 % | 2,9 % | 82 % |
| FDE Salle d'activités pré Ado | 36 | 5,2 | 14 % | 2,3 % | 79 % |

(*) le taux d'autonomie en lumière naturelle est une moyenne annuelle calculée entre 7h30 et 16h00 pour un éclairage à 300 lux d'un plan de travail situé à 70 cm de hauteur sauf indications contraires.



MDS - Accueil

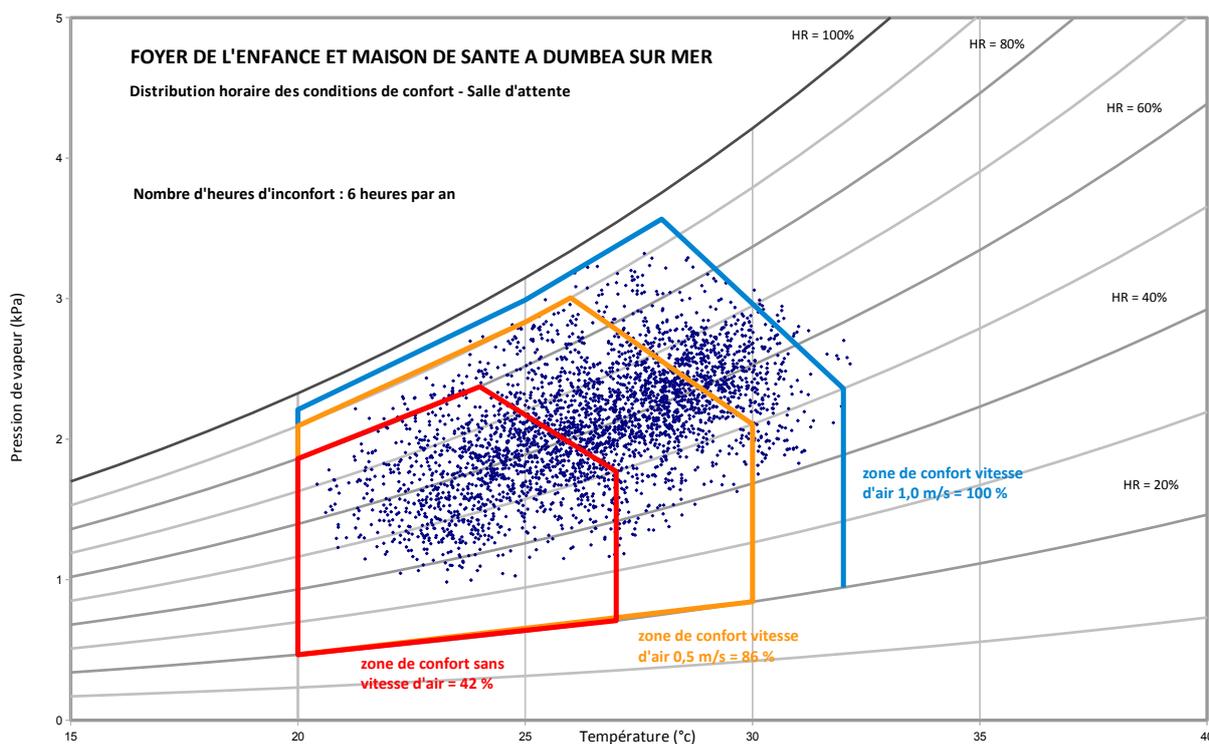


MDS - Bureau type

Données environnementales - le confort thermique :

Tableau 2: Résultats des STD en terme de temps de confort

| | Durée d'inconfort | Zone de confort | | |
|---------------------|-------------------|--------------------|-------------------------|-----------------------|
| | h/an | sans vitesse d'air | vitesse d'air = 0,5 m/s | vitesse d'air = 1 m/s |
| Lingerie | 26 | 35% | 78% | 99% |
| Cuisine | 3 | 44% | 93% | 100% |
| Chambre double | 27 | 43% | 88% | 99% |
| Chambre simple | 32 | 41% | 85% | 99% |
| Bibliothèque | 49 | 43% | 85% | 98% |
| Salle d'activité | 110 | 31% | 73% | 95% |
| Salon | 49 | 30% | 66% | 98% |
| Salle d'attente MDS | 6 | 42 % | 86 % | 100 % |



Données environnementales - Un chantier avec label :





ATTESTATION DE MAITRISE D'OEUVRE

Direction de l'Équipement

1, rue E. Unger - Vallée du Tir
B.P. H4 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. : 27-28-11 - Fax : 27-77-37

Nouméa, le

MAITRE D'OUVRAGE : province Sud - Représenté par : la directrice de l'équipement

COORDONNEES DU PRESTATAIRE

Raison sociale : AW ARCHITECTURE WORKSHOP
Adresse : 2, rue du Général Gallieni
Téléphone : 23.97.80

Nom du représentant : Nicolas ANTOINE
Code postal : 98800 Ville : Nouméa

INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

Nom du chantier : Foyer de l'enfance et maison de la santé
Commune : Dumbéa sur mer
Surfaces neuves (fonctionnelles) : 2 672m² Surfaces existantes traitées : 0m² Rénovation Restructuration.
Descriptif sommaire : Construction d'un foyer de l'enfance et de la maison de la santé à Dumbéa sur mer
Conditions particulières : Groupement d'entreprises, AW ARCHITECTURE WORKSHOP Mandataire

INTERVENTION DU PRESTATAIRE

- Mandataire/cocontractant du groupement de maîtrise d'œuvre
 Prestataire en charge de :

III. Compétences exercées

Légende = A : en charge principale de cette compétence B : assiste le cocontractant principal dans cette compétence

| Ordre et nom des contractants | 1 ^{er} co-contractant Mandataire AW architecture workshop | 2 ^e co-contractant AB INGÉNIERIE | 3 ^e co-contractant BECARE | 4 ^e co-contractant ENVIE | 5 ^e co-contractant PAYSAGE CONCEPT | 6 ^e co-contractant GEOTECH NC |
|--|---|--|---|--|--|---|
| 1. Coordination synthèse des PEOI | A | B | B | | B | |
| 2. Planification interventions cocontractants | A | B | B | B | B | B |
| 3. Terrassements | B | A | | | B | |
| 4. VRD | B | A | | | B | |
| 5. Structures | B | A | | | | |
| 6. Géotechnique | | | | | | A |
| 7. Électricité courants forts | B | A | | | | |
| 8. Électricité courants faibles téléphonie et informatique | B | A | | | | |
| 9. Sécurité ERP | B | A | | | | |
| 10. Accessibilité handicapés | A | | | | | |
| 11. Économies d'énergie | B | | B | A | | |
| 12. Thermique - Ventilation - Climatisation | B | | A | | | |
| 13. Cuisine collective | B | | A | | | |
| 14. Acoustique | A | | | | | |

Durée des études : 44 semaines

— Début : 17/03/2014 - Fin (AO) : 23/01/2015

Durée des travaux : 18 mois

— Début : 29/07/2015 - Fin : 23/01/2017

Estimation des travaux : (initiale / APS)

- APS : 781 MF TTC
- DCE : 718 MF TTC

Montant du marché de travaux :

- initial : 659 MF TTC
- final : 689 MF TTC

Montant des études :

- initial : 68 571 300 F TTC
- final : 69 951 000 F TTC

Montant des pénalités de maîtrise d'œuvre : 0 F TTC

: Retard Coût d'objectif

APPRECIATION DES PRESTATIONS

(cocher la case correspondante sachant que la note 1 correspond à très insatisfaisant et celle de 10 à très satisfaisant)

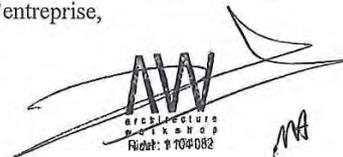
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| Respect du programme : | | | | | | | | X | | |
| Qualité technique des études : | | | | | | | X | | | |
| Respect des délais d'études: | | | | | | | | X | | |
| Respect de l'enveloppe : | | | | | | | | X | | |
| Suivi, contrôle qualité travaux : | | | | | | | X | | | |
| Suivi des avis du contrôleur technique : | | | | | | | | X | | |
| Résolution des aléas de chantier : | | | | | | | | X | | |
| Réactivité générale / anticipation : | | | | | | | | X | | |
| Contrôle des décomptes : | | | | | | | X | | | |
| Traitement des TS / avenants : | | | | | | | X | | | |
| Relations avec le maître d'ouvrage : | | | | | | | | | X | |

Autres commentaires/précisions : Maître d'œuvre présent, volontaire et à l'écoute. Bon relationnel avec la maîtrise d'ouvrage.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.
Pour la direction de l'équipement,

Reçu notification le : 31.01.18,
Pour l'entreprise,

| | | |
|--|--|--|
| Rédigé par :  L. FONG | Validé par :  S. ROBERT | Visa Direction :  B. JOUAN-LIGNÉ |
|--|--|--|


AW
ARCHITECTURE
D'ÉQUIPEMENT
RUE DE LA
FIDELITE 11000 DREUX

Observations éventuelles du prestataire :

.....

.....

.....



Nature de l'opération : Construction du Pôle Numérique et Technologique de l'Université de Nouvelle Calédonie

Maîtrise d'ouvrage : Ministère de l'éducation / UNC

Mission / Rôle : Mission complète / architecte mandataire

Surfaces : 3 600 m² SHON

Montant de l'opération : 1 250 000 000 XPF / 7 300 000 €



L'Université de Nouvelle-Calédonie, dans le cadre de sa transition vers le numérique, a procédé à la transformation de sa Bibliothèque Universitaire en véritable Learning Center, qui a nécessité une extension conséquente de ses locaux, et parallèlement opéré la création d'un Pôle de recherche, abritant bureaux et laboratoires, à destination des chercheurs et doctorants de la Faculté. Le Bâtiment, baptisé SIGMA, qui se raccorde à l'ancienne BU dont il forme le prolongement, mutualise donc les deux entités, en un véritable Pôle Numérique et Technologique, vitrine du Campus.

Mettant à disposition espaces de consultation, salles de travail, banques de prêt, amphithéâtre, classes nouvelle génération (salles PECT, MMI...), studio de production vidéo (cyclorama, régie, Fablab...), le nouveau Learning Center propose également en extérieur des lieux de vie et de détente, toujours connectés, favorisant l'apprentissage collaboratif et participatif. Le pôle de recherche, quant à lui, compte nombre de laboratoires aux spécialités diverses (géologie, écologie, biologie moléculaire, chimie, microscopie, physiologie, microbiologie, physico-chimie, optique, spectromètre d'absorption atomique, diffractomètre RX...), dont certains, traités à l'instar de « caissons isolés » abritent des microscopes électroniques (MET et MEB), ou d'autres, se veulent particulièrement confinés pour des raisons de sécurité (Laboratoires à atmosphère contrôlée, de niveau P2+).

Si cette nouvelle entité de l'UNC se veut particulièrement exigeante en termes de performances techniques, elle n'en est pas moins un équipement respectueux de l'environnement, dont l'implantation et les orientations ont été soigneusement étudiées pour épouser le site, très pentu, et offrir un maximum de vues dégagées (vers la mer et le paysage boisé) tout en se protégeant efficacement du rayonnement solaire. Le contrôle hygrothermique du bâtiment est facilité par le doublage des parois extérieures au moyen de brises-soleil en bois, par la végétalisation des toitures terrasses, et une ventilation naturelle dans tous les locaux ne nécessitant pas un contrôle atmosphérique spécifique (labos).

L'agence AWAW, en plus de la conception architecturale et paysagère de l'équipement, s'est trouvée en charge de la synthèse technique de l'ouvrage, au sein du groupement de Maîtrise d'œuvre, qui comptait également la mission OPC.



01

01 Plan de masse

02 Façade «urbaine»

03 Façade principale

04 Laboratoire de recherche en chimie

05 Toitures végétalisées

06 Cyclorama - studio photos et vidéo

07 Patio du learning-center

08 Façade «paysagère»

09 Patio jardin / bâtiment MET MEB

10 Circulation vers laboratoire P2+

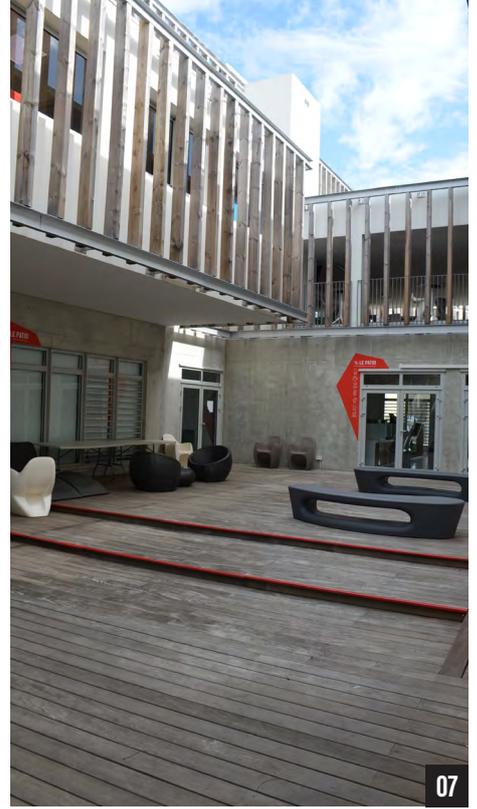
11 Amphithéâtre

12 Patio jardin / laboratoires / détente

13 Signalétique - laboratoire P2+



02



Données environnementales - les protections solaires :



Nous avons utilisé le logiciel ECOTECT pour calculer ce coefficient de masque. À noter que durant nos calculs, nous avons intégré l'ensemble des masques solaires produits par le bâtiment ainsi que par la bibliothèque sur le pôle numérique et technologique.

Le tableau 1 présente les résultats des calculs ainsi que les facteurs solaires des façades des principaux locaux représentatifs. Les résultats sont ensuite comparés aux prescriptions ECOCAL.

Tableau 1: Énergie solaire incidente et facteurs solaire des façades

| Façade | Local | taux d'ombrage (été) | facteur solaire du masque | Énergie solaire incidente (kWh/an.m ²) | facteur solaire façade | prescription ECOCAL | Remarques |
|--------|-------|----------------------|---------------------------|--|------------------------|---------------------|--|
| RDC | | | | | | | |
| NO | A221 | 62% | 76% | 444 | 2,1% | ≤ 4% | Isolation rapportée |
| SE | A172 | 93% | 21% | 95 | 2,0% | ≤ 4% | |
| SO | B132 | 91% | 23% | 90 | 2,2% | ≤ 3% | |
| SE | B132 | 81% | 35% | 110 | 3,4% | ≤ 4% | |
| O | B121 | 97% | 22% | 120 | 2,1% | ≤ 3% | |
| N | B121 | 99% | 14% | 79 | 1,3% | ≤ 4% | |
| NO | B113 | 83% | 42% | 235 | 4,0% | ≤ 4% | masques végétaux |
| SE | B113 | 90% | 32% | 76 | 3,1% | ≤ 4% | |
| R+1 | | | | | | | |
| SE | A241 | 90% | 29% | 84 | 4,6% | ≤ 4% | |
| SE | A251 | 80% | 50% | 158 | 5,0% | ≤ 4% | |
| NO | A231 | 90% | 45% | 270 | 5,4% | ≤ 4% | |
| NO | A263 | 99% | 19% | 102 | 2,2% | ≤ 4% | |
| SO | A42 | 78% | 46% | 191 | 4,6% | ≤ 3% | Aucun local d'occupation continue sur cette façade |
| SE | A271 | 99% | 6% | 18 | 0,9% | ≤ 4% | |
| SO | B161 | 89% | 23% | 82 | 2,6% | ≤ 3% | |
| SE | B142 | 77% | 50% | 159 | 4,8% | ≤ 4% | |
| NE | B141 | 82% | 42% | 214 | 4,6% | ≤ 5% | |
| NE | B154 | 85% | 40% | 209 | 4,3% | ≤ 5% | |
| N | B155 | 96% | 32% | 175 | 3,6% | ≤ 4% | Isolation phonique non |

| Façade | Local | taux d'ombrage (été) | facteur solaire du masque | Énergie solaire incidente (kWh/an.m ²) | facteur solaire façade | prescription ECOCAL | Remarques |
|--------|-------|----------------------|---------------------------|--|------------------------|---------------------|-----------------|
| E | B155 | 80% | 37% | 163 | 4,0% | ≤ 4% | prise en compte |
| O | B155 | 81% | 43% | 231 | 4,4% | ≤ 3% | |
| R+2 | | | | | | | |
| NE | A312 | 76% | 56% | 336 | 4,9% | ≤ 5% | |
| NO | A144 | 79% | 57% | 409 | 5,7% | ≤ 4% | |
| OSO | A125 | 73% | 51% | 242 | 5,2% | ≤ 3% | |
| SSE | A126 | 90% | 37% | 101 | 3,7% | ≤ 4,5 % | |
| SO | A311 | 79% | 56% | 183 | 5,4% | ≤ 3% | |
| S | A311 | 71% | 67% | 176 | 6,4% | ≤ 5% | |
| SE | A311 | 92% | 32% | 93 | 3,4% | ≤ 4% | |
| NO | A313 | 80% | 37% | 182 | 3,9% | ≤ 4% | |
| NE | A311 | 83% | 48% | 209 | 4,9% | ≤ 5% | |
| SE | A131 | 79% | 57% | 157 | 5,6% | ≤ 4% | |
| S | A141 | 82% | 51% | 116 | 4,8% | ≤ 5% | |

Données environnementales - la lumière naturelle :

Tableau 2: Éclairage naturel des locaux

| Local type | Ap (m ²) | Av (m ²) | Av/Ap | FLJ | Taux d'autonomie 7h30-18h00 | Taux d'autonomie 8h00-17h00 |
|-------------------------|----------------------|----------------------|-------|-------|-----------------------------|-----------------------------|
| RDC - A172 | 28 | 4,2 | 15 % | 0,7 % | 14 % | 17 % |
| RDC - Accueil (200 lux) | 260 | 73,4 | 28 % | 4,8 % | 92 % | 99 % |
| RDC B132 - Amphithéâtre | 104 | 29,4 | 28 % | 5,6 % | 91 % | 99 % |
| R+1 - A231 | 77 | 13,6 | 18 % | 3,0 % | 72 % | 82 % |
| R+2 – A144 | 41 | 7,4 | 18 % | 3,3 % | 80 % | 91 % |

(*) le taux d'autonomie en lumière naturelle est une moyenne annuelle calculée pour un éclairage à 300 lux d'un plan de travail situé à 70 cm de hauteur sauf indications contraires

Données environnementales - Un chantier avec label :



Attestation du maître de l'ouvrage :



Nouméa, le 23 mars 2021

Envoi par courriel

Réf. : CO.-2021
Présidence

Affaire suivie par :
Marc Lécuyer

Le président de l'Université
de la Nouvelle-Calédonie
au cabinet d'architecte
AW

L'Université de la Nouvelle Calédonie certifie que le cabinet d'architecture AW, représenté par Nicolas Antoine et Charlotte Weissenbacher, a réalisé une mission complète de maîtrise d'œuvre pour l'opération de construction du pôle numérique et technologique dénommé SIGMA représentant une surface d'environ 3500m² pour un coût d'opération TDC de 15M€.

Ce bâtiment qui a été mis en service en novembre 2018 intègre 3 niveaux de plateaux de laboratoires (1200m²) ainsi qu'un laboratoire de sécurité de niveau Nsb2 de 80m² conçu et réalisé par des spécialistes du domaine mais intégré dans le processus de réalisation du Bâtiment.

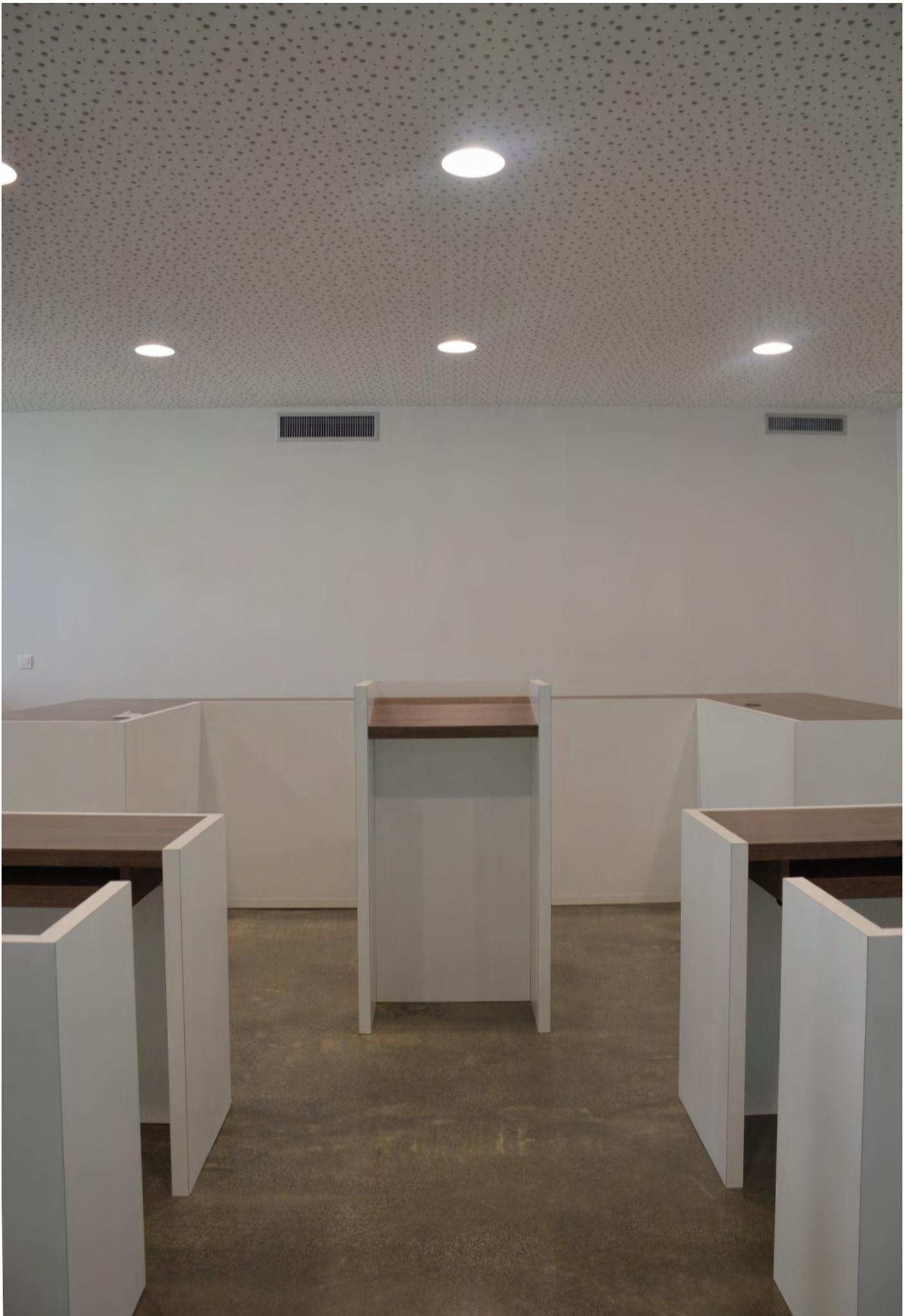
L'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage par l'équipe de maîtrise d'œuvre AW, ses BET et les experts, qui ont su être à l'écoute des souhaits, des contraintes et des recommandations du maître d'ouvrage, a permis de réaliser un projet particulièrement cohérent dans son fonctionnement, dans son organisation et a reçu l'adhésion totale des personnels enseignants chercheurs ainsi que de l'équipe de gouvernance.

Fait pour valoir ce que de droit

Le président de l'Université de la
Nouvelle-Calédonie

Gaël LAGADEC





Nature de l'opération : Construction du Tribunal Mixte du Commerce sur le site du Palais de Justice de Nouméa

Maîtrise d'ouvrage : Ministère de la justice / Cour d'appel de Nouméa

Mission / Rôle : Mission complète / architecte (BET mandataire)

Surfaces : 335 m2 SHON

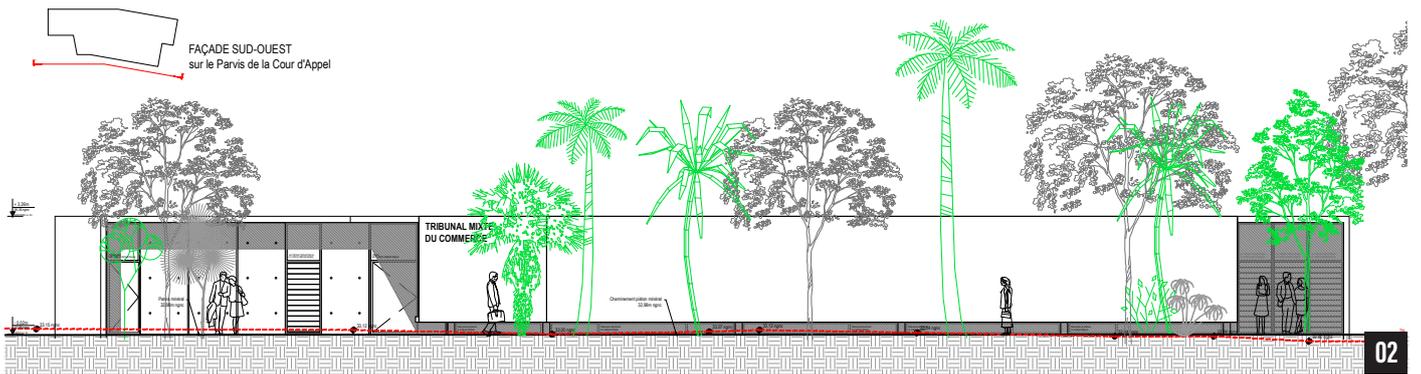
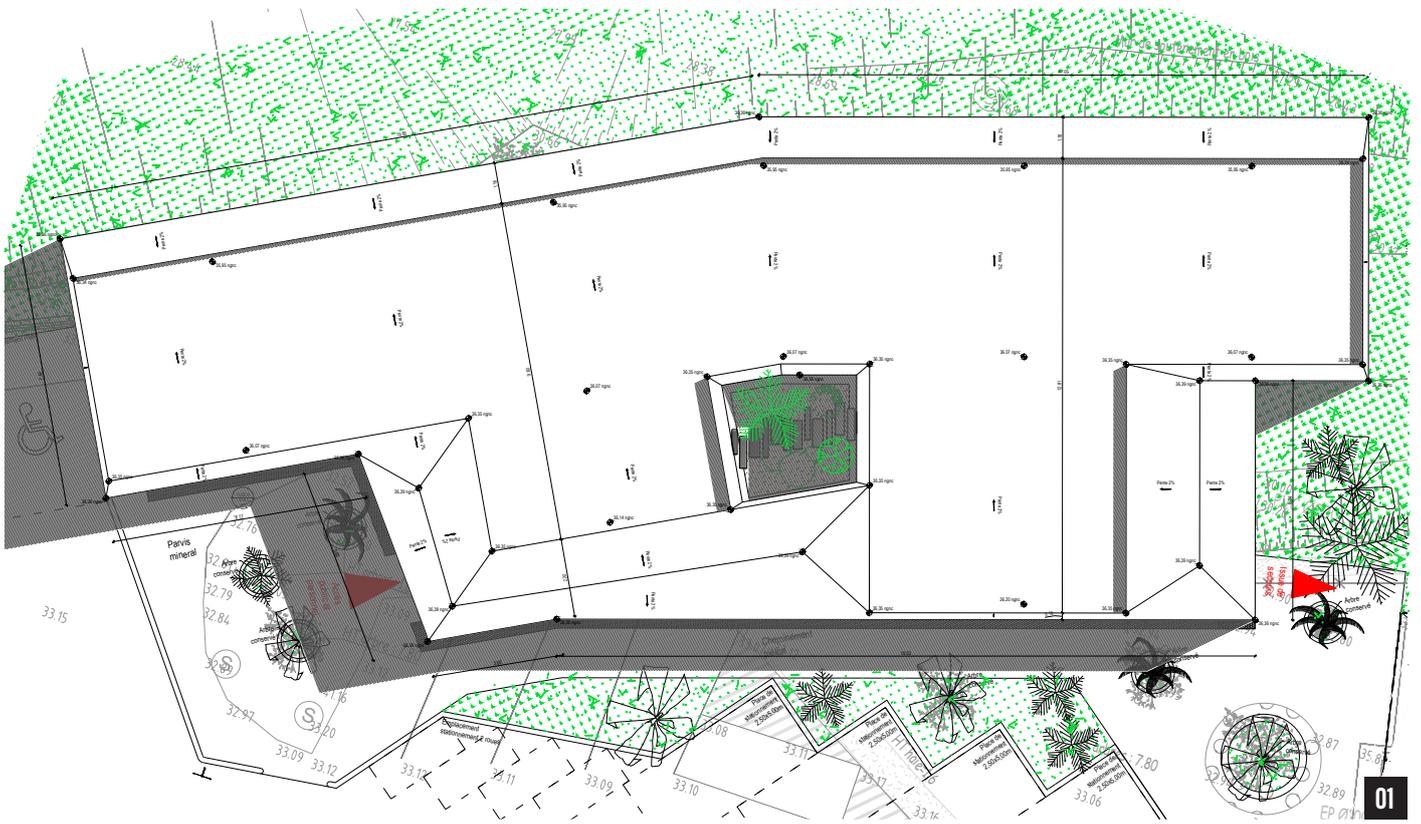
Montant de l'opération : 120 000 000 XPF / 500 000 €



L'agence AWAW a étudié, pour le compte de la Cour d'Appel de Nouméa, la possibilité de voir regroupés sur le site du Palais de justice, l'ensemble des instances et services judiciaires aujourd'hui éparpillés dans la ville, et occupant bien souvent des immeubles locatifs. Cette recentralisation sur un site judiciaire unique a donné lieu à une réflexion sur l'aménagement de la parcelle et l'opportunité de recréer une véritable enceinte sécurisée, accessible PMR malgré le promontoire qui l'abrite, et dont seraient désormais écartées les zones de stationnement, pour mieux y organiser et sécuriser les flux.

C'est dans le cadre de cette étude de faisabilité globale, qu'ont été posés les préceptes d'implantation, entre autres, du futur Tribunal Mixte du Commerce, qui devait initialement être couplé au Tribunal du Travail. Finalement, après plusieurs évolutions programmatiques, le TMC s'est doté de certains services d'Instance, dont le Tribunal éponyme situé à proximité immédiate, manquait.

Les locaux profitent, du fait de la surélévation naturelle de l'enceinte, d'une vue dégagée sur la ville et même la baie principale de Nouméa. Les bureaux ont été tournés vers le paysage urbain, ne souffrant ainsi d'aucun vis-à-vis, en plus de jouir de la contemplation de la Cathédrale et du lagon. Ils forment ainsi un corps de bâtiment allongé, dont la façade urbaine est cadrée par des débords en béton servant de protection solaire aux généreuses ouvertures qui octroient aux bureaux une importante lumière naturelle. Un deuxième volume vient s'imbriquer à ce corps de bâtiment dédié aux locaux privés, comportant lui, la salle d'audience et la salle des délibérations, et s'ouvrant sur le Parvis du site judiciaire qui occupe la plateforme haute de l'enceinte. L'espace d'attente et de desserte de ces salles prend la forme d'un simple espace extérieur couvert, effaçant les limites entre intérieur et extérieur. Le projet fait la part belle aux matériaux bruts, dont principalement le béton et le verre, et joue la carte de l'épuration, voire du minimalisme, figurant la symbolique de l'institution, en même temps que l'accessibilité et la transparence du système judiciaire, un équilibre entre solennité et humanité.



01 Plan de masse

02 Façade principale

03 Salle d'audience

04 Parvis d'entrée

05 Salle d'audience

06 Bureau

07 Circulation zone bureaux

08 Salle des délibérations

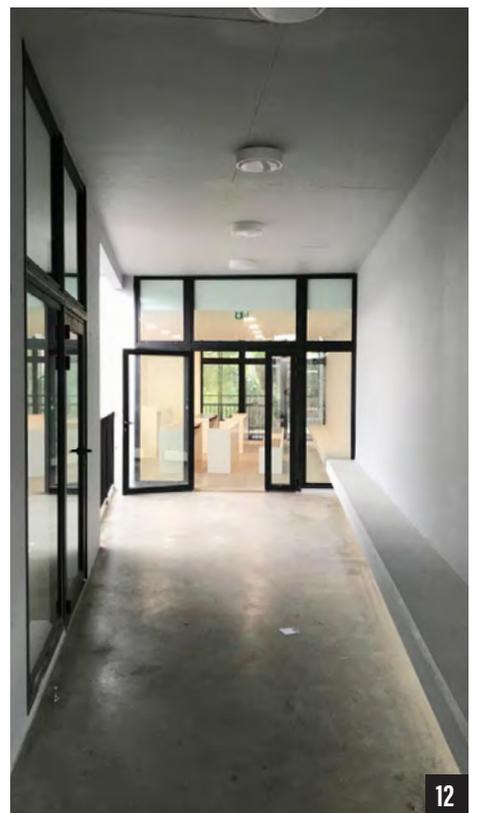
09 Accueil - entrée

10 Zone d'attente

11 Patio - jardin

12 Entrée de la salle d'audience







Nature de l'opération : Construction d'un Centre de Restauration Unique pour le Casernement de Plum

Maîtrise d'ouvrage : Ministère des armées / Dir. d'infra. de la Défense

Mission / Rôle : Mission complète / architecte mandataire + OPC

Surfaces : 2 100 m² SHON

Montant de l'opération : 790 000 000 XPF / 4 000 000 €



En cours de réception, le Centre de Restauration Unique du Casernement de Plum (Commune de la pointe Sud de la Nouvelle-Calédonie) profite du terrain laissé vacant par le Mess des Officiers, démoli préalablement au projet du fait de sa vétusté. Ce terrain, privilégié et isolé, domine toute la caserne et s'ouvre au Sud vers le lagon, tandis qu'il est bordé au Nord par les montagnes seules, recouvertes de « forêt sèche », écosystème riche de végétation dense propre au territoire calédonien. La reconstruction de ce mess était l'occasion de voir regrouper toutes les salles de restauration de la Caserne, les Militaires du Rang disposant aujourd'hui de locaux peu adaptés et trop exigus.

Le futur équipement propose donc des salles de restaurant, pour les MDR d'une part (630 couverts sur 2 services), et pour les Cadres d'autre part (120 couverts sur 2 services), mais également, de manière plus isolée, pour les « VIP » (table de 20 personnes). Ces derniers, dont la salle bénéficie de son propre office, jouira du privilège d'un service à table, tandis que les autres disposent d'un « self-service ».

Le bâtiment est doté, naturellement, d'une très grande zone de stockage, comptant des magasins secs comme des chambres froides, de salles de préparation (chaude, froide, légumerie, petit-déjeuner...), d'une grande zone de distribution abritant en plus des « scrambles » et autres buffets self-service, un véritable îlot friturier, puis de locaux de lavage (plonge ustensiles, vaisselle...) et de locaux de déchets. Ces différentes entités fonctionnelles, ajoutées aux salles de restaurant des Cadres et MDR, forment un bâtiment principal unique, dont les pôles forment les différentes « strates ». Ces couches successives ponctuent un parcours linéaire se déroulant de l'aire de livraison située à l'arrière du bâtiment, jusqu'aux salles de restaurant, et leurs terrasses semi-couvertes, qui forment au sud un belvédère sur le campement et le littoral. Ce parcours découle logiquement des principes inhérents aux cuisines collectives, de « marche-en-avant » et de non-croisement des circuits « propre » et « sale ».

D'autres petits bâtiments « satellites », s'inspirant de l'archétype des « cases » traditionnelles kanak, et reliées pour la plupart à la structure « mère » au moyen de passerelles intégralement vitrées, abritent les locaux méritant d'être distingués : la Salle « Prestige » (restaurant des VIP), le Bar des Cadres, les bureaux de l'Administration, et les locaux du personnel de cuisine. La multiplication de ces plus petits volumes, forment autant de patios et jardins délimités, qui offrent des respirations au bâtiment et permettent les apports en lumière et ventilation naturelles dans les locaux.

Si la fonctionnalité et la technicité sont les maître-mots de cet édifice, il n'en demeure pas moins un équipement performant d'un point de vue environnemental, puisque pensé pour une adaptation optimale à son site et à son climat : orientation, isolation, protection au rayonnement solaire, et ventilation naturelle. S'agissant des « cases », elles bénéficient en outre d'une double-peau de bois ajouré, et de toitures végétalisées jouant un rôle crucial dans leur régulation thermique, puisqu'elles profitent des importantes précipitations de cette région de la Calédonie. Les simulations thermiques dynamiques ont permis, même aux salles de restaurant, un fonctionnement sans climatisation. Le projet a également recours aux énergies renouvelables : panneaux solaires thermiques, panneaux solaires photovoltaïques, récupération des eaux de pluie, participent largement à la réduction de l'emprunte Carbonne de l'édifice.

La réception du récemment baptisé « Mess des Volontaires » est prévue pour la fin du mois de mai, réception du bâti seul qui sera suivie par les travaux d'installation des équipements de cuisine, pour laquelle notre mission OPC s'étend sur trois mois supplémentaires, avant livraison définitive de l'équipement.



01

01 Plan de masse

02 Vue de l'entrée

03 Jardin salle prestige et bar

04 Jardin d'entrée

05 Entrée de la sale prestige

06 Salle de restauration

07 Jardin du bar

08 Jardin de la salle prestige

09 Case prestige

10 Salle de restauration



02



03



04



05



06



07



08



09



10

Données environnementales - La lumière naturelle :

Réduction de la consommation énergétique du poste éclairage

L'éclairage sera, après les consommations spécifiques à la cuisine, un des postes les plus consommateurs d'énergie. Les locaux auront donc un accès très important à la lumière naturelle, sans que cela puisse constituer une gêne au niveau du rayonnement solaire direct, source de surchauffe dans les bâtiments. Nous travaillerons sur la part indirecte grâce à des protections solaires importantes.

Une simulation de l'éclairage naturelle a été réalisée pour la salle de restauration. Celle-ci disposera d'un facteur de lumière du jour important (7%) permettant une autonomie à 300 lux presque totale en période diurne.

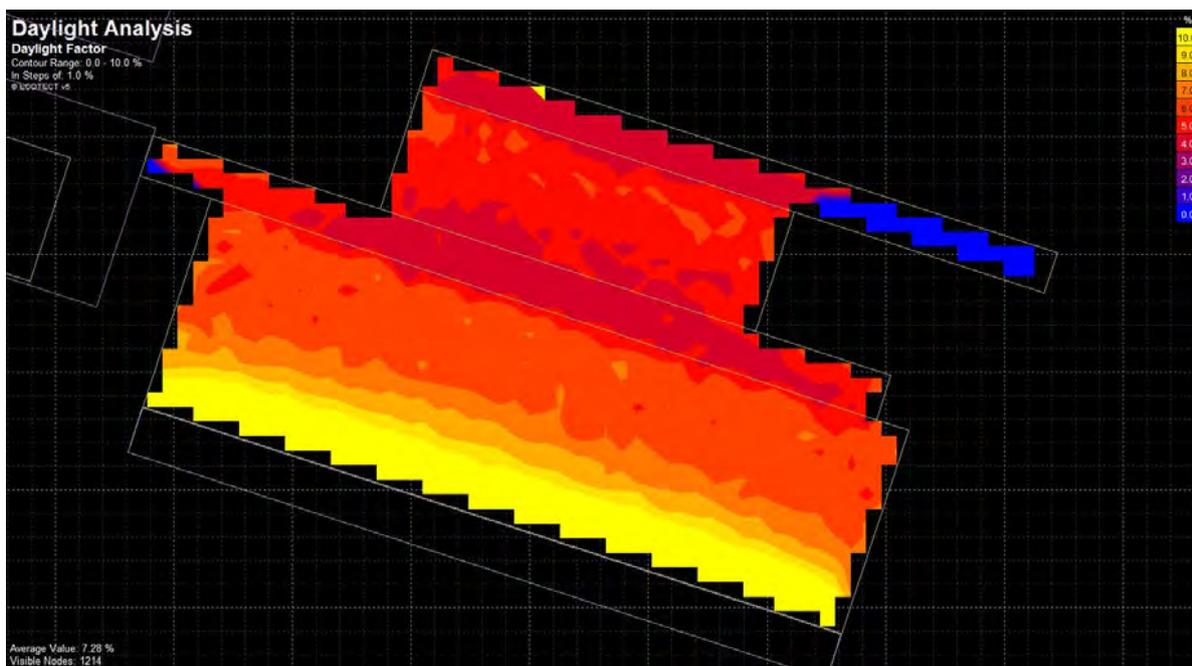


Figure 10 : Simulation de l'éclairage naturel de la salle de restauration

Données environnementales - le confort acoustique :

| Local | Géométrie | Revêtement | Résultats temps de réverbération (Tr) | Tr optimal |
|----------------|---|--|---------------------------------------|------------|
| Bar | Surface : 51,55 m ² hauteur : 2,65 m Volume : 135 m ³ | Sol : béton ciré Murs : béton peint / fenêtres Plafond : 50 % acoustique 50 % placo | 0,7 s | 0,7 s |
| | | | | |
| Salle prestige | Surface : 32,7 m ² hauteur : 2,8 m Volume : 92 m ³ | Sol : béton ciré Murs : placo / fenêtres Plafond : 50 % acoustique 50 % placo | 0,6 s | 0,6 s |
| | | | | |

| Local | Géométrie | Revêtement | Résultats temps de réverbération (Tr) | Tr optimal |
|----------------------|--|---|---------------------------------------|------------|
| Hall d'accueil | Surface : 60 m ² hauteur : 2,8 m Volume : 167 m ³ | Sol : béton ciré Murs : béton peint / fenêtres Plafond : 100% acoustique | 0,7 s | 0,7 s |
| | | | | |
| Salle réunion Adm 15 | Surface : 15,3 m ² hauteur : 2,5 m Volume : 38 m ³ | Sol : carrelage Murs : placo / fenêtres Plafond : 50 % acoustique 50 % placo | 0,5 s | 0,6 s |
| | | | | |

Données environnementales - Un chantier avec label :



RÉFÉRENCES
PROJETS ÉTUDIÉS

MAISONS DE QUARTIER

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 1 / 2 0 1 2

Nature de l'opération : Diagnostic et faisabilité pour la réhabilitation/reconstruction des 8 MdQ de Nouméa

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Nouméa

Mission / Rôle : DIAG à ESQ / architecte (SEM mandataire)

Surfaces : 3 500 m² SHON

Montant des études : 15 000 000 XPF / 125 000 €



STRUCTURE URBAINE

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 1 / 2 0 1 2

Nature de l'opération : Réalisation d'un skate park dans le coeur de quartier de Kaméré à Nouméa

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Nouméa

Mission / Rôle : ESQ à ACT / architecte mandataire

Surfaces : 2 400 m² SHON

Montant des travaux : 35 000 000 XPF / 292 000 €



CENTRE DE SECOURS

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 1 / 2 0 1 3

Nature de l'opération : Restructuration du site, réaménagement et extension d'une Caserne à Nouméa

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Nouméa

Mission / Rôle : ESQ à APD / architecte mandataire

Surfaces : 1 400 m² SHON

Montant de l'opération : 206 000 000 XPF / 1 717 000 €



JARDINS FAMILIAUX

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 2 / 2 0 1 3

Nature de l'opération : Aménagement de jardins familiaux pour logements sociaux à Dumbéa-Sur-Mer

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Dumbéa / SECAL

Mission / Rôle : ESQ à PC / architecte (paysagiste mandataire)

Surfaces : 99,17 ares

Montant de l'opération : 60 000 000 XPF / 500 000 €



BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 6 / 2 0 1 6

Nature de l'opération : Réaménagement de la BU existante de l'UNC pour partie du Learning-Center (projet PNT)

Maîtrise d'ouvrage : Université de la Nouvelle Calédonie

Mission / Rôle : ESQ à PC / architecte mandataire

Surfaces : 1 500 m² SHON

Montant de l'opération : 60 000 000 XPF / 500 000 €



STADE MUNICIPAL

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 1 / 2 0 1 8

Nature de l'opération : Réaménagement du stade municipal de Hienghène et construction des locaux annexes

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Hienghène

Mission / Rôle : ESQ à PRO / architecte mandataire

Surfaces : 322 m² SHON (bâtiments) + terrain

Montant de l'opération : 430 000 000 XPF / 3 583 000 €



POSTE DE CONTROLE

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 5 / 2 0 1 8

Nature de l'opération : Construction d'un poste de contrôle à l'entrée du site judiciaire de Nouméa

Maîtrise d'ouvrage : Cour d'appel de Nouméa

Mission / Rôle : ESQ à ACT / architecte (BET mandataire)

Surfaces : 70 m² SHON

Montant de l'opération : 32 000 000 XPF / 267 000 €



RÉFÉRENCES
CONCOURS

RÉSIDENCE MAMELIN

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 2

Nature de l'opération : Construction d'un immeuble de 20 logements sociaux et 2 commerces en RDC

Maîtrise d'ouvrage : Société Immobilière Calédonienne

Mission / Rôle : Concours / architecte mandataire

Surfaces : 1 026 m2 SHON

Montant de l'opération : 286 000 000 XPF / 2 383 000 €



MÉDIATHÈQUE

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 2

Nature de l'opération : Réalisation d'un Centre socio-culturel avec médiathèque à Kaméré, Nouméa

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Nouméa

Mission / Rôle : Concours / architecte mandataire

Surfaces : 1 000 m2 SHON

Montant de l'opération : 270 000 000 XPF / 2 250 000 €



GARE MARITIME

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 3

Nature de l'opération : Construction d'une gare maritime passagers et fret, à l'Île des Pins

Maîtrise d'ouvrage : Province Sud

Mission / Rôle : Concours / architecte mandataire

Surfaces : 1 700 m2 SHON

Montant de l'opération : 330 000 000 XPF / 2 750 000 €



CENTRE MÉDICAL

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 4

Nature de l'opération : Construction d'un Centre médico-social de proximité, y compris urgences, à Yaté

Maîtrise d'ouvrage : Province Sud

Mission / Rôle : Concours / architecte mandataire

Surfaces : 1 100 m2 SHON

Montant de l'opération : 327 000 000 XPF / 2 725 000 €



CENTRE DE MAINTENANCE

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 5

Nature de l'opération : Construction du centre de maintenance et de remisage du TCSP du Grand-Nouméa

Maîtrise d'ouvrage : SMTU / SECAL

Mission / Rôle : Concours / architecte mandataire

Surfaces : 3 200 m² SHON

Montant de l'opération : 1 533 000 000 XPF / 12 775 000 €



CENTRE AQUATIQUE

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 5

Nature de l'opération : Construction d'un centre aquatique avec piscine olympique et bassins ludiques à Nouméa

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Nouméa

Mission / Rôle : Concours / architecte mandataire (avec Agence COSTE)

Surfaces : 1 200 m² SHON

Montant de l'opération : 1 100 000 000 XPF / 9 166 000 €



CENTRE MÉDICAL

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 5

Nature de l'opération : Construction d'un Centre médico-social, y compris urgences, à Nouméa

Maîtrise d'ouvrage : CAFAT

Mission / Rôle : Concours / architecte mandataire

Surfaces : 2 570 m² SHON

Montant de l'opération : 733 000 000 XPF / 6 108 000 €



A É R O G A R E

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2 0 1 5

Nature de l'opération : Construction de la nouvelle aéroport passagers et fret de Lifou

Maîtrise d'ouvrage : Gouvernement de la NC / DGAC

Mission / Rôle : Concours / architecte mandataire

Surfaces : 2 690 m² Surface utile

Montant de l'opération : 1 000 000 000 XPF / 8 333 000 €



CENTRE CULTUREL

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2017

Nature de l'opération : Construction du Centre socio-culturel de la Fédération des Oeuvres Laïques à Nouméa

Maîtrise d'ouvrage : Province Sud / FOL

Mission / Rôle : Concours / architecte mandataire

Surfaces : 3 000 m² SHON

Montant de l'opération : 1 000 000 000 XPF / 8 333 000 €



RÉSIDENCE NUMBA

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2017

Nature de l'opération : Construction de 30 logements sociaux individuels à Dumbéa-sur-Mer

Maîtrise d'ouvrage : SEM AGGLO

Mission / Rôle : Concours / architecte mandataire

Surfaces : 2 675 m² SHON

Montant de l'opération : 675 000 000 XPF / 5 625 000 €



UNIVERSITÉ

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2017

Nature de l'opération : Construction de l'antenne Nord de l'Université de Nouvelle Calédonie à Koné

Maîtrise d'ouvrage : Université de la Nouvelle-Calédonie

Mission / Rôle : Concours / architecte mandataire

Surfaces : 1 500 m² SHON

Montant de l'opération : 400 000 000 XPF / 3 333 000 €



CENTRE DE DÉTENTION

N o u v e l l e - C a l é d o n i e

2018

Nature de l'opération : Construction du Centre de détention de Koné

Maîtrise d'ouvrage : Ministère de la Justice

Mission / Rôle : Concours / architecte mandataire (avec ARCHI 5)

Surfaces : 6 000 m² SHON

Montant de l'opération : 2 900 000 000 XPF / 24 166 000 €



LOGEMENTS

Nouvelle-Calédonie

2018

Nature de l'opération : Construction de 7 logements sociaux individuels groupés à Nouméa

Maîtrise d'ouvrage : SEM AGGLO

Mission / Rôle : Concours / architecte mandataire

Surfaces : 532 m2 SHON

Montant de l'opération : 161 000 000 XPF / 1 341 000 €



SERVICES JUDICIAIRES

Nouvelle-Calédonie

2018

Nature de l'opération : Construction du poste de contrôle, services d'accueil et administratif du site judiciaire

Maîtrise d'ouvrage : Cour d'appel de Nouméa

Mission / Rôle : Concours / architecte mandataire

Surfaces : 500 m2 SHON

Montant de l'opération : 195 000 000 XPF / 1 625 000 €



GROUPE SCOLAIRE

Nouvelle-Calédonie

2019

Nature de l'opération : Construction d'un Groupe scolaire (Maternelle et Primaire- 18 classes) à Dumbéa-sur-Mer

Maîtrise d'ouvrage : SECAL

Mission / Rôle : Concours / architecte mandataire

Surfaces : 4 175 m2 SHON

Montant de l'opération : 956 000 000 XPF / 7 966 000 €



ÎLOT 333 DUMBÉA

Nouvelle-Calédonie

2019

Nature de l'opération : Construction du siège social du FSH et de 170 logements sociaux et commerces

Maîtrise d'ouvrage : Fond Social de l'Habitat (FSH)

Mission / Rôle : Concours / architecte (avec ATHANOR, mandataire)

Surfaces : 12 000 m2 SHON

Montant de l'opération : 4 300 000 000 XPF / 35 833 000 €



FICHE SIGNALÉTIQUE



AWAW TOULOUSE

IMMATRICULATION

Dénomination sociale : ANTOINE WEISSENBACHER ARCHITECTURE WORKSHOP

Raison sociale : SARL d'architecture

Sigle commercial : AWAW

Capital social : 10 000 €

N° SIRET : 893 872 051 00014

N° RCS : 893 872 051 RCS TOULOUSE

N° OA (OCCITANIE) : S22194

COORDONNÉES

Adresse : 22, rue des frères Lion - 31000 Toulouse - FRANCE

Téléphones : +33 6 45 81 55 99 / +33 7 87 04 08 48

Courriel : contact@awaw.archi

Sites : www.awaw.archi

ACTIVITÉ

Activité exercée : Architecture

Code NAF : 71.11Z

Gérance : Nicolas ANTOINE, architecte DE HMO np - n°OA (OCCITANIE) : 88289

Charlotte WEISSENBACHER, architecte DE HMO np - n°OA (OCCITANIE) : 88288

ASSUR. ET BANQUE

Assurance : Mutuelle des Architectes Français assurances (MAF)

N° de police : 266752/Y/114

Banque : Crédit Mutuel

IBAN : FR 76 1027 8056 4000 0207 8770 286



AWAW NOUMÉA

IMMATRICULATION

Dénomination sociale : ANTOINE WEISSENBACHER ARCHITECTURE WORKSHOP

Raison sociale : SARL d'architecture

Sigle commercial : AW architecture workshop

Capital social : 1 000 000 XPF

N° RIDET : 1 104 082.001

N° RCS : 1 104 082 RCS NOUMÉA

N° OA (PACIFIQUE OUEST) : S06

COORDONNÉES

Adresse : 27bis, avenue du Maréchal Foch, BP 868 - 98845 Nouméa cedex - NOUVELLE-CALÉDONIE

Téléphones : +687 93 53 12

Courriel : contact@awaw.archi

Sites : www.awaw.archi

ACTIVITÉ

Activité exercée : Architecture

Code APE : 71.11Z

Gérance : Nicolas ANTOINE, architecte DE HMO np - n°OA (PACIFIQUE OUEST) : 95

Charlotte WEISSENBACHER, architecte DE HMO np - n°OA (PACIFIQUE OUEST) : 100

ASSUR. ET BANQUE

Assurance : Mutuelle des Architectes Français assurances (MAF)

N° de police : 260235/P/27

Banque : Banque de Nouvelle Calédonie

IBAN : FR 76 1488 9000 4008 7681 9324 344